

Formulaire – Appel à sujets de thèse Contrat doctoral EUR InterMEDIUS 2023-2026

Les critères pour cet appel sont :

1. Rattachement à un des axes scientifiques de l'EUR InterMEDIUS (médiation, création, décision, régulation)
2. La dimension interdisciplinaire et le co-portage inter-laboratoires seront fortement appréciés lors de la commission de sélection.
3. Si le sujet est co-porté :
 - le directeur principal doit être un enseignant-chercheur d'Avignon Université
 - au moins une des codirections doit impliquer un laboratoire/unité membres de l'EUR
 - au moins une des codirections doit avoir l'HDR
 - présence possible d'un.e co-encadrant.e dans l'équipe de direction de la thèse.

Les sujets devront être adressés via ce formulaire à intermedius@univ-avignon.fr avant le 24 janvier 2023.

> Titre fichier : acronymesujet-labo-nom-Dirthèse-INTERMEDIUS23

☒ J'ai informé le directeur de mon unité de ma candidature

Directeur(trice) de thèse principal :	Eric TRIQUET, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et de la Communication
Laboratoire de rattachement Avignon Université :	Centre Norbert Elias (UMR 8562), Avignon Université
Co-directeur(trice) ou co-encadrant(e) éventuel(le) :	Pierre Renault, Directeur de Recherche INRAE, HDR, Directeur Scientifique adjoint Environnement INRAE
Laboratoire (si différent du directeur principal)	UMR EMMAH (INRAE – Avignon-Université) & UAR Collège de Direction (INRAE Paris)
Titre en français :	Étude de la controverse sur les impacts des éoliennes (et autres infrastructures électriques) sur les élevages bovins) : enjeux, représentations et stratégies des acteurs, circulation des arguments.
Titre en anglais :	Analyses of controversies on the impacts of wind turbines on cattle farms

Résumé en 7 lignes :

Depuis la fin des années 1990, les éoliennes sont pointées par certains éleveurs comme affectant la santé de leurs élevages bovins. D'autres infrastructures électriques ont été depuis mises en cause. Toutefois aucune étude n'a permis d'apporter les preuves attendues. Face aux incertitudes générées par ces innovations, les acteurs concernés expriment des désaccords et une controverse socio-scientifique se fait jour. La recherche doctorale proposée – inscrite en science de l'information et de la communication – a pour objet l'étude de cette controverse. Elle privilégiera deux entrées pour l'analyse de la situation : l'entrée par la dimension sensible, c'est-à-dire la manière dont les acteurs qui se trouvent engagés dans la controverse l'appréhendent et lui donnent sens, et l'entrée par la mise en récit de la controverse.

Mots-clés :

Controverses, conflit, médiation scientifique, média, communication, analyse de discours, éleveur, décideur politique.

1 - Présentation détaillée du sujet (3 pages maximum) :

L'évolution des rapports entre sciences et société dans la seconde partie du xxe siècle a fait émerger en sciences sociales la notion de « controverses » pour analyser les enjeux et les conflits provoqués par la diffusion d'innovations scientifiques et technologiques dans nos sociétés (Badouard, Mabi, 2015a). Face aux incertitudes générées par ces innovations, des acteurs expriment des désaccords pour lesquels les savoirs produits par la recherche ne permettent pas toujours de trancher. C'est le cas sur la question des impacts des éoliennes – et plus largement d'autres infrastructures électriques (lignes très hautes tension, antennes 4G) – sur les élevages bovins que nous souhaitons étudier.

Contexte

Depuis la fin des années 1990, les éoliennes sont pointées par certains éleveurs comme affectant la santé de leurs élevages bovins (mortalité, baisse de production de lait, diminution de l'appétence (par exemple Deszpot (2022)). D'autres infrastructures électriques ont été mises en cause plus récemment et plusieurs décisions de justice ont donné « raison » aux éleveurs : une ordonnance du juge des référés pour une antenne 4G en Haute Loire¹, une condamnation d'Enedis par le tribunal judiciaire d'Alençon pour une ligne enterrée haute ou moyenne tension dans l'Orne² ... Toutefois et jusqu'à aujourd'hui, aucune étude n'a permis d'apporter des preuves confortant la mise en cause de telles infrastructures ou d'infirmer de telles mises en cause. En absence de compréhension scientifique des phénomènes subis, certains éleveurs tentent de gérer leurs problèmes avec parfois des méthodes peu valides, comme le recours à la géobiologie (Sohy, 2020). Par ailleurs le ministère en charge de l'agriculture a été interpellé par des éleveurs en situation de grande détresse (Guillemaud, 2021).

¹ <https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2022/05/23/la-justice-ordonne-la-coupure-de-l-antenne-4g-de-mazeyrat-d-allier-pour-deux-mois>. L'ordonnance a ensuite été annulée par le Conseil d'Etat (<https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/l-antenne-4g-accusee-de-tuer-des-vaches-ne-sera-pas-debranchee-20220817>)

² Ondes électromagnétiques : Enedis condamné à indemniser un éleveur normand (<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/ondes-electromagnetiques-enedis-condamne-a-indemniser-un-eleveur-normand-359299de-5f3f-11ed-a4ba-ea24473a13d1> consulté le 18/01/2023)

En fait, la problématique reste quasiment vierge d'études scientifiques rigoureuses et de résultats ouvrant à des leviers pour y faire face. Le fait qu'elle semble plus marquée en France qu'à l'étranger suggère une certaine prudence, mais des travaux sur ce sujet ont été initiés en Belgique récemment³. Parmi les éléments qui pourraient étayer l'existence d'une relation de cause à effet, il y a le fait que les élevages concernés soient des élevages bovins en accord avec des études ayant montré que la sensibilité aux courants électriques décroît dans le sens bovins > porcins > ovins > Volailles (Rigalma et al., 2009). Un impact de champs électromagnétiques ou de courants induits est envisagé, même si d'autres processus pourraient aussi être avancés, notamment des infrasons pour les éoliennes (De Livois, 2018). Appréhender l'impact des rayonnements électromagnétiques et des courants induits conduit à prendre en compte une multitude de processus et de facteurs, variant dans l'espace et le temps, et pouvant expliquer des situations très spécifiques à certains contextes.

Cadre : la notion de controverse socio-scientifique

Une controverse désigne l'expression d'un différend et, au-delà, d'une confrontation entre différentes conceptions d'un même problème soutenues par des intérêts divergents. Comme le souligne Badouard et Mabi, l'intérêt d'une telle notion est qu'elle désigne l'étape où ce « problème » peut être discuté et où l'échange d'arguments peut encore faire évoluer les positions. Dès lors, tout l'enjeu d'une controverse consiste à définir comment gérer démocratiquement les incertitudes qu'elle soulève, par sa mise en débat dans l'espace public. Mais les incertitudes gênent ou empêchent les prises de décisions basées sur des connaissances solides. Elles peuvent amener (i) à ne pas prendre de décision (en absence de preuve d'une relation de cause à effet), ou (ii) à mettre en avant le principe de précaution pour parer à un risque éventuel.

Les études sur le traitement médiatique de l'incertitude scientifique montrent que les faits peuvent être définis, interprétés, et négociés de façons différentes et ce d'autant plus dans les situations où les enjeux scientifiques sont incertains et la notion de risque socialement vive (Friedman et al., 2012). De ce point de vue, l'origine et la nature même des risques pèsent sur leur définition (par les acteurs) et sur leurs modes de gestion. En France, l'option retenue passe le plus souvent par la création de comités d'experts dont les rapports tiennent une place importante dans le processus décisionnel politique. Le modèle français de gestion des risques s'apparente ainsi à un modèle « technocratique » (Roqueplo, 1997 ; Granjou, 2003 ; Habermas, 1973). Mais sur le terrain, les dispositifs se sont diversifiés : conférences de citoyens, débats public, cafés sciences et société. Par ailleurs, la démocratisation d'Internet au cours des années 2000 a généré d'autres espaces de prise de parole et de mobilisation (forums, listes de diffusion, groupes de discussion sur les réseaux sociaux). Ils construisent leur propre cadrage des controverses et mobilisent d'autres types de ressources (Granjon et Cardon, 2010 ; Badouard, 2013) pouvant aller jusqu'à la défense de vérités alternatives.

Mais avant d'être mis en débat dans l'espace public, pour devenir controversé, un sujet doit d'abord « devenir public ». Les modalités de publicisation des controverses sont variées : elles peuvent être portées par les pouvoirs publics (logique « top-down »), comme elles peuvent émerger de la mobilisation d'organisations de la société civile (logique « bottom-up »). Dans les deux cas de figure, les médias tiennent un rôle particulier dans l'expression des grilles de lecture de la controverse : la médiation entre les différents acteurs engagés, la structuration du débat, mais surtout l'interpellation de l'opinion publique (Badouard, Mabi, 2015b). La controverse est ainsi traversée par des dynamiques communicationnelles qui seront au cœur de la présente recherche.

³ <https://www.bbemg.uliege.be/fr/apercu-projet-bbemg/>

Problématique

Notre perspective d'analyse s'accorde avec la définition des controverses que propose Cyril Lemieux (2007), notamment sur leur structure triadique : elles consistent en « des situations où un désaccord entre deux parties est mis en scène devant un public tiers placé dès lors en position de juge et que chaque partie cherche à convaincre. Quels sont les acteurs concernés dans la controverse qui nous intéresse ? D'un côté des éleveurs de bovidés qui expriment leurs craintes (et pour certains leur colère et même leur désarroi) à l'égard des éoliennes accusées de perturber les animaux et de nuire à leur propre santé. De l'autre, les services de l'état concernés et notamment le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sommés d'intervenir au plus vite pour mettre fin au problème. Mais aux côtés de l'État français qui s'est donné pour mission de développer les énergies renouvelables, on peut associer un ensemble d'acteurs potentiellement intéressés par l'exploitation de cette énergie : EDF et les autres fournisseurs d'énergie, RTE le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, Enedis le réseau de distribution d'électricité, France Énergie Eolienne (FEE) qui représente la filière des industriels du secteur des éoliennes, ou encore les promoteurs divers et variés de cette énergie renouvelable. Les experts indépendants et plus largement les scientifiques étant placés en position d'arbitre.

Lever les nombreuses incertitudes qui pèsent sur le problème constitue un enjeu politique fort pour les services de l'État chargés de répondre aux demandes de protection des éleveurs. C'est ainsi que l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a été saisie du dossier par les autorités⁴. Mais le rapport d'étude⁵ remis le 13 octobre 2021 conclut que « l'imputabilité aux agents physiques générés par les éoliennes sur les troubles objectifs est majoritairement exclue ». Le ministère, de son côté, a relayé les résultats de l'Anses et déclaré qu'ils « concluent que l'attribution des troubles aux éoliennes est hautement improbable », au grand désarroi des éleveurs. Mais il est important de remarquer que cette vaste étude ne tire pas de conclusions définitives. Les experts de l'Anses se sont prononcés sur deux cas très précis, mais ne concluent pas que les éoliennes ne présentent aucun danger pour les animaux aux alentours, le bétail en particulier. Ainsi des conflits sont amenés à voir le jour dans la gestion de l'incertitude.

Cette recherche doctorale s'inscrit dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Dès lors deux entrées apparaissent structurantes. L'entrée par la dimension sensible de la controverse, c'est-à-dire la manière dont les acteurs qui s'y trouvent engagés l'appréhendent et lui donnent sens (représentations, grille de lecture, vision du monde). L'entrée par la mise en récit de la controverse, interrogée à travers sa dynamique (redéfinition des enjeux, évolution des arguments, déplacement des arènes). Plusieurs questions organisent l'ancrage problématique.

Pour commencer, quelle est l'origine de la controverse et quels sont les termes du débat ? Quelles visions du monde entrent en conflit ? Où se situent les zones de friction, les espaces de négociation, les points d'achoppement ou à l'inverse de rencontre ?

Ensuite quels sont les acteurs engagés dans la controverse ? Sur quelle légitimité se fonde leur

⁴ Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, voire le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

⁵ Imputabilité à un champ d'éoliennes d'effets rapportés dans deux élevages bovins CONNAÎTRE, ÉVALUER, PROTÉGER Avis de l'Anses Rapport d'expertise collective Octobre 2021 Imputabilité à un champ d'éoliennes d'effets rapportés dans deux élevages bovins CONNAÎTRE, ÉVALUER, PROTÉGER Avis de l'Anses Rapport d'expertise collective Octobre 2021

intervention dans le débat. Quels sont leurs enjeux respectifs ? Quels cadrages, ou plutôt quelles grilles de lecture de la controverse, sont activés par les parties engagées ? Quels sont les arguments avancés et comment entrent-ils en confrontation ? En quoi influent-ils sur la capacité des différents acteurs à se sentir concernés ou à s'engager dans la controverse ?

Enfin quelle évolution peut-on constater au fil du temps ? Observe-t-on un déplacement des arènes de discussion ? Comment départager les acteurs ? À quelles conditions une solution commune est-elle envisageable ? À défaut sous quelles formes proposer aux acteurs investis dans la controverse des axes de réflexion collective et/ou des pistes de consensus ?

Éléments de méthodologie

L'association d'une approche communicationnelle et d'une approche sociohistorique nous semble pertinente à mobiliser, dans la mesure où elle permet de comprendre la façon dont les interactions entre les acteurs concernés – au cours du temps – construisent sémantiquement, médiatiquement et socialement les termes de la controverse et les risques associés. Par cette double approche (originale) il est possible de mettre au jour des caractéristiques propres aux situations de controverses étudiées, qu'elles soient émergentes ou déjà ancrées dans le temps ; et de comprendre plus finement les rapports qu'entretiennent les acteurs vis à vis du risque supposé, concernant le problème, éventuellement un territoire donnée (Losen, 2022). Le travail proposé pourrait ainsi combiner trois volets abordés conjointement :

- **Une analyse historique** : installation progressive d'une opposition aux éoliennes des éleveurs (histoire, facteurs déclenchants avancés, modes de gestion des problèmes), apparition et évolution de la problématique environnementale, faits avérés ou enregistrés (mortalité, baisse de production de lait, baisse d'appétit) et avis de personnes autorisées (vétérinaires locaux ...), relations possibles avec d'autres éléments d'histoire enregistrés (installation de ligne électrique, d'éolienne, d'antenne téléphonique ...), relations entre les événements eux-mêmes (et évolution du discours dans le temps et « corrélations » éventuelles entre les argumentaires successifs).

- **Un travail d'enquête** autour des représentations, ressentis, valeurs et enjeux des différents acteurs et en particulier des éleveurs confrontés actuellement à ce type de problématiques environnementales. Au-delà il s'agira d'élargir aux parties prenantes gravitant autour des éleveurs (conseillers agricoles, vétérinaires, géobiologues), mais aussi journalistes, élus locaux, responsables du secteur énergétique, associations/comités éventuels opposés aux infrastructures nouvelles telles que les parcs éoliens. Ce travail pourrait s'inspirer d'un modèle d'enquêtes proposé par Sciensano⁶ – Institut public de recherche Belge spécialisé dans ce domaine – conjugué à une méthodologie d'entretien d'explicitation adaptée aux recherches en SIC.

- **Un travail d'analyse de la communication** fondée sur une approche sémio-pragmatique, de façon à mettre au jour et à analyser les types de messages circulant dans l'espace médiatique, les logiques propres aux médias relayant l'information, la construction des cadrages médiatiques susceptible d'influencer la perception des enjeux du problème environnemental, mais également les stratégies de communication des différents acteurs et la nature des arguments qu'ils développent. L'influence des arènes de débat au sein desquelles se déploie la controverse sera interrogée à l'aune des contraintes que ces arènes font peser sur les prises de parole. Ainsi, au-delà des discours produits dans les lieux de débat habituels et au niveau des discours médiatiques classiques, il s'agira de s'intéresser aux interactions permises par les dispositifs de communication numériques.

⁶ Issu de la fusion entre l'ancien Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) et l'ex-Institut scientifique de Santé publique belge (ISP).

Ceux-ci offrent des espaces d'expression et d'échange largement investis en situation de controverse. Or ces arènes médiatiques en ligne engagent différents modes d'interaction et mettent en jeu de nouvelles formes langagières (Jackiewicz, 2017). La collecte, la description et l'analyse de productions verbales exprimées et échangées amènera à privilégier des cadres d'analyse pluridisciplinaires et à construire des outillages descriptifs nouveaux et diversifiés.

Résultats attendus :

- (1) Une vision de l'histoire de l'apparition et de l'évolution de la problématique telle qu'elle est ressentie par les acteurs et en particulier les élèves, en identifiant les fondements de leurs craintes liées à l'installation d'infrastructures électriques sur leur domaine.
- (2) Une compréhension du contexte dans lequel s'est installée la controverse sur les éoliennes auprès des élèves, avec d'éventuels éléments de comparaison avec d'autres pays européens.
- (3) Une cartographie de la controverse et un repérage et une caractérisation des modes de rationalité en opposition dans la controverse et qui peuvent être mis en débat.
- (4) L'identification d'éléments de communication susceptibles soit de générer/amplifier la controverse, soit de la faire évoluer vers une résolution.
- (5) De façon plus large, une connaissance plus fine des controverses socio-scientifiques (émergence, fonctionnement, circulation médiatique) et/ou des approches méthodologiques pour leur étude.

2 - Profil du.de la candidat(e) (1 page maximum) : (attention : non nominatif)

Le ou la candidate.e devra disposer d'une solide formation en sciences sociales, en particulier en sciences de l'information et de la communication. Il.elle devra témoigner d'un intérêt et de compétences pour l'analyse des controverses socio-scientifiques, l'étude du fonctionnement des médias et la sociologie des acteurs. Il.elle devra par ailleurs être ouverte aux sciences agronomiques et être disposée à dialoguer avec des parties prenantes très diverses (élèves, conseillers agricoles, vétérinaires, associations, comités locaux d'opposition à, énergéticiens et transporteurs d'énergie électrique (RTE ...), décideurs politiques). Il est ainsi attendu du ou de la candidate.e une appétence et des dispositions pour le travail pluridisciplinaire. Une double formation n'est pas exigée mais constituera un atout. Une formation aux approches qualitatives de recueil de données est souhaitée, la maîtrise des méthodes quantitatives (par exemple traitements statistiques) est importante, mais elle n'est pas un prérequis. Enfin une capacité de distanciation réflexive est attendue, afin d'investir la problématique en toute objectivité et avec le recul nécessaire.

Diverses compétences complémentaires seront les bienvenues : rédaction, réalisation d'enquêtes de terrain, hybridation des méthodes d'analyse ; mais aussi, goût pour le travail en équipe, sens de l'autonomie et esprit de recherche. Une expérience dans le champ de la vulgarisation scientifique constituera un atout supplémentaire. La personne recrutée devra être mobile pour des campagnes d'enquêtes sur le terrain (permis de conduire).

3 - Références bibliographiques :

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 27 19
intermedius@univ-avignon.fr
intermedius.univ-avignon.fr

ANSES (2021). « Imputabilité à un champ d'éoliennes d'effets rapportés dans deux élevages bovins ». Avis ANSES – *rapport d'expertise*. Saisine 2019-SA-0096 Imputabilité éoliennes, 219 p.

Badouard R., Mabi C. (2015a). « Le débat public à l'épreuve des controverses », *Hermès, La Revue* 71, pp. 145-151.

Badouard R., Mabi C. (2015b). « Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche », *Hermès, La Revue*, 73, pp. 225-231.

Cardon D. et Granjon F. (2010). *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.

Comby J.-B. (2015). *La Question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Liber.

De Livois A. (2018). « La santé des hommes et des animaux face aux infrasons produits par les éoliennes ». Colloque *Santé et Infrasons Eoliennes* (publié le 16 novembre 2018). (<http://docs.wind-watch.org/colloque-sante%E2%80%93et-infrasons-eoliennes.pdf>)

Guillemaud M. (2021). « Des plaintes contre quatre ministres pour « nuisances » d'un parc éolien ». *La France Agricole* (publié le 26/01/2021) (<https://www.lafranceagricole.fr/elevage/article/758573/des-plaintes-contre-quatre-ministres-pour-nuisances-dun-parc-olien>)

Jackiewicz A. (2017). « Outils notionnels pour l'analyse des controverses », *Questions de communication*, pp. 137-158.

Chateauraynaud F. (2011). *Argumenter dans un champ de force. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra.

Lemieux C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent*, 25, pp. 191-12.

Le Marec J., Babou I. (2015) « La dimension communicationnelle de controverses ». *Hermès, La Revue*, 73, pp. 111-121.

Losen B. (2022). *La légitimité d'une expertise scientifique à l'épreuve de sa médiatisation. Le cas de la controverse sur la gestion du risque d'attaques de requins à La Réunion (2011-2015)*. Thèse de doctorat. Université de la Réunion.

Rigalma K., Duvaux-Ponter C., Gallouin F., Roussel S. (2009). « Les courants électriques parasites en élevage ». *Inra Prod. Anim.* 22(4), 291-302. (https://hal.science/hal-01173516/file/2009_Rigalma_Prod_Anim_1.pdf)

Triquet E., Molinatti G. (2018). « La controverse à propos du statut phylogénétique de Toumaï : médiatisations et réputations ». *Communication et Langages*, 198, pp. 3-19.

4 - Opportunités de mobilité à l'international du doctorant(e) dans le cadre de sa thèse : oui

Le projet défini pourra intégrer une dimension comparative, et donc une mobilité avec la Suisse d'une part, et au choix avec la Suède, le Danemark ou les Pays-Bas, ces pays ayant des parcs éoliens plus anciens, voire plus développés.